

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 27 avril 2026

Nombre de membres en exercice : **64** **L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SEPT AVRIL** à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de présents : **55**
Nombre de représentés : **7**
Nombre d'absents : **2** **Secrétaire de séance** : M. Kévin DAIN

OBJET

AFFAIRE N°2026_108_CC_53
*Désignation des représentants aux conseils
d'administration des établissements
scolaires du second degré*

Nombre de votants : 61

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
21 avril 2026

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
04/05/2026

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Gabriel AUBERT - M. Cyrille MELCHIOR - M. Christophe DAMBREVILLE - Mme Karine AGATHE FILAIN - M. Cédric BOYER - Mme Audrey CESAR - M. Kévin DAIN - M. Jean Harry GADO - M. Sébastien GUYON - M. Ludovic LASAONE - Mme Alice MOREAU CLEMENTE - M. Irchad OMARJEE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Sergio PERFILLON - M. Guillaume PEROUX - Mme Annie PIGNOLET DUMONT - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - Mme Nila RADAKICHENIN - M. Seeven RANGAMA-PETCHY - M. Eric RENE - M. Edie SOPHIE - Mme Jacqueline APAYA - Mme Vanessa Judikaelle BALENCOURT - M. Didier FOS - M. Karim JUHOOR - M. Lionel LEBEAU - Mme Lucette PALAS - Mme Marie Huguette VIDOT - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Olivier HOARAU - M. Evane Nil AYDOGARD - Mami BAMILI - M. Vincent RIVIERE - Mme Anaëlle DUFESTIN - Mme Aurélie NARAYANIN-RAMAYE - M. Mihidoiri ALI - Mme Bibi-Fatima ANLI - M. Jean-Paul BURKIC - Mme Isabelle ERUDEL - Mme Gertrude Marie Josée SEYCHELLES HOARAU - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Yann CRIGHTON - M. Philippe ROBERT - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Freddy BOYER - Mme Huguette BELLO - M. Daniel PAUSE - Mr Erick FONTAINE

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Thierry ROBERT - M. Jean Yves LANGENIER

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Dominique APAYA-GADABAYA procuration à Mme Annie PIGNOLET DUMONT - Mme Karine LEBON procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Manon VINCELOT procuration à M. Karim JUHOOR - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - M. Tristan FLORIAN procuration à Mme Audrey CESAR - Mme Virginie SALLE procuration à M. Yann CRIGHTON - Mme Eglantine VICTORINE procuration à M. Cyrille MELCHIOR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2026

AFFAIRE N°2026_108_CC_53 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SECOND DEGRÉ

Le Président de séance expose :

L'article L.421-2 du code de l'éducation précise que les conseils d'administration des collèges et des lycées comprennent, vingt-quatre ou trente membres, répartis de la manière suivante :

- pour un tiers, des représentants des collectivités territoriales, des représentants de l'administration de l'établissement et une ou plusieurs personnalités qualifiées ;
- pour un tiers, des représentants élus du personnel de l'établissement ;
- pour un tiers, des représentants élus des parents d'élèves et élèves.

L'article R.421-14 du code de l'éducation précise la composition des conseils d'administration des collèges et des lycées. Cet article dispose qu'un conseil d'administration de collège ou de lycée est composé notamment, de deux représentants de la commune siège de l'établissement. Le cas échéant, lorsque la commune est membre d'un établissement public de coopération intercommunale, d'un représentant de cet établissement public et d'un représentant de la commune.

Il est rappelé que les représentants de la commune au sein de ces conseils d'administration ne peuvent pas représenter le Territoire de l'Ouest.

Conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour les désignations des représentants au sein des conseils d'administration des établissements scolaires. Cette décision sera consignée au procès-verbal de la séance.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 8 ABSTENTION(S), 1 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- DESIGNER un représentant au sein de chaque conseil d'administration des établissements scolaires présents sur le territoire de nos cinq communes membres (les différents collèges et lycées concernés sont listés dans le tableau ci-joint).

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président

REPRÉSENTATIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SECOND DEGRÉ

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
 Reçu en préfecture le 06/05/2026
 Publié le
 ID : 974-249740101-20260506-2026_108_CC_53-DE

COMMUNE DE SAINT-PAUL

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	ADRESSE	REPRÉSENTANT DU TCO AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LYCEE EVARISTE DE PARNY	Chemin départemental 6 - Fleurimont - Plateau Caillou	Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER
COLLEGE ALBERT LOUGNON - Guillaume	Rue Eglise	Guillaume PEROUX
COLLEGE ANTOINE SOUBOU	Rue Saint Louis - Saint Paul	Salim NANA-IBRAHIM
COLLEGE DE L'ETANG	Rue Jacquot	Kévin DAIN
COLLEGE JULES SOLESSE	Roland Garros - Bois de Nèfles	Yann CRIGHTON
COLLEGE LE BERNICA	Rue Gayet - Saint Gilles les Hauts	Sébastien GUYON
COLLEGE LES AIGRETTES	Route du Théâtre - Saint Gilles les Bains	Salim NANA-IBRAHIM
COLLEGE PLATEAU CAILLOU	Avenue Blanche Pierson	Bernadette CUVELIER
COLLEGE ROQUEFEUIL	Rue Bianca	Alice MOREAU CLEMENTE
COLLEGE CELIMENE GAUDIEUX	Montée Panon - Saline	Eric RENE
LYCEE DE VUE BELLE	Saline	Seeven RANGAMA PETCHY
LYCEE BOYER DE LA GIRODAY	Route de Mafate	Ludovic LASAONE
LYCEE HOTELIER PLATEAU CAILLOU	Plateau Caillou	Yann CRIGHTON
LYCEE LOUIS PAYEN	Rue Saint-Louis	Harry GADO
LYCEE SAINT PAUL IV	BP 20 363 route de Savannah – Bois de Nèfles	Edie SOPHIE

COMMUNE DE LE PORT

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	ADRESSE	REPRÉSENTANT TCO
COLLEGE EDMOND ALBIUS	25 Avenue Raymond Mondon	Jean Claude ADOIS
COLLEGE JEAN LE TOULLEC	17 rue Simon Pernic	Bibi-Fatima ANLI
COLLEGE OASIS	1 Avenue Lénine	Mihidoiri ALI
COLLEGE TITAN	Boulevard Toulouse	Jean Paul BURKIC
LYCEE JEAN HINGLO	2 rue Sans Souci	Henry HIPPOLYTE
LYCEE LEPERVANCHE	31 Avenue Raymond Mondon	Annick LE TOULLEC

COMMUNE DE LA POSSESSION

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	ADRESSE	REPRÉSENTANT TCO
COLLEGE JEAN ALBANY	31 rue Jean Albany – Sainte Thérèse	Vincent RIVIERE
COLLEGE RAYMOND VERGES	Avenue Raymond Vergès	Philippe ROBERT
COLLEGE TEXEIRA DA MOTTA	1 rue Nelson Mandela	Annaëlle DUFESTIN
LYCEE MOULIN JOLI	60 rue Mahatma Gandhi	Aurélie NARAYANIN

COMMUNE DE SAINT-LEU

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	ADRESSE	REPRÉSENTANT TCO
COLLEGE CHALOUBE	Rue Alexandre Bègue	Lucette PALAS
COLLEGE MARCEL GOULETTE	Rue Julien Dupont	Vanessa BALENCOURT
COLLEGE POINTE DES CHATEAUX	Les Colimaçons - Chemin Départemental 12	Gabriel AUBERT
LYCEE STELLA	Chemin Départemental - Piton Saint Leu	Lionel LEBEAU

COMMUNE DE TROIS-BASSINS

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	ADRESSE	REPRÉSENTANT TCO
LYCEE DE TROIS BASSINS	Rue Georges Brassens	Daniel PAUSE
COLLEGE DE TROIS BASSINS	Rue Georges Brassens	Gertrude SEYCHELLES HOARAU